

NOTE CONCEPTUELLE

Organisation de la Rentrée Solennelle de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal

Sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye
Diakhar Faye, Président de la République

**Thème : « *CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DURABLE POUR
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET LA DIGNITÉ* »**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La souveraineté alimentaire s'impose aujourd'hui comme un principe central des politiques publiques, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Elle ne se limite plus à un simple objectif de production agricole, mais constitue un véritable droit : celui pour chaque nation de définir et de mettre en œuvre librement son système alimentaire. Pour les pays en développement, cet impératif doit se traduire par la construction d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, fondée sur une politique de souveraineté assumée. Celle-ci implique le refus de dépendre des autres pour se nourrir, tout en participant de manière stratégique et maîtrisée aux échanges agricoles internationaux, en valorisant nos propres avantages comparatifs.

En Afrique, et particulièrement au Sénégal, le paradoxe est saisissant : malgré un potentiel agricole considérable, la dépendance alimentaire demeure élevée, tandis que persistent diverses formes de malnutrition. Cette situation constitue une vulnérabilité majeure, menaçant à la fois notre souveraineté, notre sécurité nutritionnelle et notre stabilité économique. Dès lors, dans un contexte mondial marqué par l'incertitude et les crises, il devient impératif de repenser en profondeur notre modèle alimentaire.

Conscient de cet enjeu stratégique, le Gouvernement du Sénégal a placé la souveraineté alimentaire au cœur de ses priorités, notamment à travers la ***Stratégie Nationale de Souveraineté Alimentaire 2025–2034***. Cette orientation traduit une volonté politique forte d'engager une transformation structurelle durable du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Elle appelle à une approche de rupture, globale, inclusive et innovante, capable de corriger les insuffisances du passé et de construire un système alimentaire résilient.

Depuis l'indépendance, le Sénégal a constamment poursuivi l'ambition légitime de l'autosuffisance alimentaire. Toutefois, cet objectif a souvent été entravé par des politiques fragmentées, des discontinuités institutionnelles et des approches insuffisamment coordonnées. Les leçons tirées de ces expériences doivent aujourd'hui servir de fondement à une nouvelle dynamique, fondée sur la cohérence, la continuité et l'efficacité des interventions.

Dans cette perspective, l'identification des faiblesses qui ont freiné ces ambitions et la mobilisation de leviers stratégiques prioritaires doivent constituer une composante essentielle de l'***Agenda National***.

En tant qu'institution de référence, chargée notamment d'éclairer les pouvoirs publics sur les enjeux scientifiques et technologiques, l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal réaffirme son engagement à accompagner cette ambition nationale.

C'est dans cet esprit que l'Académie a décidé de consacrer sa rentrée solennelle 2026 à la souveraineté alimentaire, sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Cette rencontre constituera une tribune scientifique et institutionnelle majeure, destinée à éclairer la décision publique par des analyses rigoureuses et à formuler des recommandations stratégiques, afin de contribuer à l'édification d'un Sénégal souverain, résilient et pleinement maître de son destin, singulièrement dans le domaine alimentaire et nutritionnel.

II. OBJECTIF GÉNÉRAL

Organiser la rentrée solennelle de l'Académie nationale de Sciences et Techniques du Sénégal autour de la souveraineté alimentaire, afin de mettre la science et l'innovation au service des orientations stratégiques nationales.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Procéder à l'ouverture officielle de l'année académique ;
- Mettre en lumière le rôle de la science dans la réalisation des politiques publiques et de la souveraineté alimentaire, en particulier ;
- Présenter les défis, les faiblesses et vices cachés, ainsi que les leviers et opportunités liés à la souveraineté alimentaire ;
- Formuler des recommandations scientifiques et techniques à l'attention des pouvoirs publics ;
- Renforcer le dialogue et la concertation dynamique entre scientifiques, décideurs et acteurs du développement ;
- Réaffirmer le rôle de l'ANSTS-comme conseiller scientifique de l'État.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

- Organisation réussie d'une cérémonie solennelle de haut niveau présidée par le Chef de l'État ;
- Renforcement de la visibilité et du rôle stratégique de l'Académie ;
- Production d'orientations scientifiques pour soutenir les politiques publiques ;
- Mobilisation accrue de la communauté scientifique nationale ;
- Contribution à une plus grande sensibilisation des décideurs et surtout du public aux impératifs et enjeux de la souveraineté alimentaire.

V. FORMAT DE LA CÉRÉMONIE

Nature de l'événement

Cérémonie solennelle institutionnelle comprenant :

- Une adresse du Président de l'ANSTS
- Une leçon inaugurale scientifique, par le Représentant de la Section des Sciences Agricoles ;
- L'allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Durée

2-3 heures

VI. PROGRAMME INDICATIF**Heure Activité**

09h00 Arrivée et installation des invités

09h45 Arrivée des autorités

10h00 Arrivée de Son Excellence Monsieur le Président de la République

10h10 Exécution de l'Hymne national

10h15 Mot de bienvenue du Président de l'Académie

10h30 Film de Présentation de l'Académie et de ses missions

10h45 Leçon inaugurale sur la souveraineté alimentaire

11h05 Allocution de Son Excellence Monsieur le Président de la République

11h30 Clôture officielle

11h45 Photo de famille

12h00 Cocktail

VII. PARTICIPANTS**Autorités institutionnelles**

- Président de la République
- Président de l'Assemblée Nationale et Honorables députés
- Premier Ministre et Membres du Gouvernement
- Présidents d'institutions et de Corps Constitués de l'Etat

Communauté scientifique

- Membres de l'Académie
- Recteurs, Doyens et Enseignants-chercheurs d'universités
- Directeurs de centres de recherche, chercheurs
- Étudiants, élèves

Partenaires et acteurs du développement

- Sociétés de développement et Organisations professionnelles du secteur agricole
- Secteur privé agroalimentaire
- Partenaires techniques et financiers
- Organisations internationales

Autres participants

- Corps diplomatique
- Leaders d'opinion, Organisations Non Gouvernementales
- Presse nationale et internationale

Nombre total estimé : 500 à 1000 participants

VIII. DATE ET LIEU

Date proposée : À déterminer, selon la convenance du calendrier présidentiel

Lieu proposé : Dakar, en accord avec le Protocole présidentiel

Options possibles :

- Grand Théâtre National
- Hôtel King Fahd Palace

IX. DISPOSITIF ORGANISATIONNEL

1. Comité d'honneur

- Président de la République
- Président de l'Académie

2. Comité scientifique : Section Sciences Agricoles de l'ANSTS

Responsable de :

- La définition du contenu scientifique
- L'identification des intervenants
- La préparation de la leçon inaugurale
- La formulation des recommandations

3. Comité d'organisation

Responsable de :

- La logistique
- Le protocole
- La communication
- L'accueil des invités

4. Comité protocolaire (en coordination avec la Présidence)

Responsable de :

- L'organisation de la présence du Chef de l'État
- Le respect du protocole républicain

X. CHRONOGRAMME PRÉVISIONNEL

Période	Activité
J-60	Validation du thème et du concept
J-60	Mise en place des comités
J-60	Confirmation du lieu et de la date
J-60	Identification des intervenants
J-30	Transmission des invitations
J-21	Validation du programme
J-14	Préparation logistique
J-7	Confirmation des participants
J-1	Reconnaissance du site et revue générale
Jour J	Cérémonie
J+7	Publication du rapport et des recommandations

XI. PLAN DE COMMUNICATION

- Communiqué officiel
- Invitations officielles
- Couverture par la RTS et les médias nationaux
- Retransmission en direct
- Conférence de presse
- Publication des actes

IV. PRODUITS ATTENDUS

- Discours du Président de l'Académie
- Leçon inaugurale officielle
- Discours du Président de la République
- Rapport scientifique
- Recommandations stratégiques
- Actes de la cérémonie

XV. CONCLUSION

La rentrée solennelle de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, placée sous la haute présidence du Chef de l'État et consacrée à la souveraineté alimentaire, constituera un moment fort de la vie institutionnelle et scientifique nationale.

Elle contribuera à positionner durablement la Science comme levier stratégique majeur de la souveraineté alimentaire nationale et à renforcer le dialogue entre la connaissance scientifique et la décision publique, au service du développement du Sénégal.
